



Les assises du BTP pour éclairer l'avenir

Malgré les difficultés d'approvisionnement et de recrutement qui restent prégnantes, les remontées des artisans et entrepreneurs du secteur font état d'une activité toujours dynamique sur le début 2022.

L'activité tient encore

D'ailleurs, les carnets de commandes se maintiennent à un niveau élevé de plus de sept mois à la fin mars. Par ailleurs, les entreprises résistent pour l'heure. Alors que le remboursement des PGE a commencé, le nombre de défaillances sur les quatre premiers mois de 2022, bien qu'il se redresse, s'avère encore 40 % inférieur à celui relevé sur les quatre premiers mois de 2019, soit avant la crise sanitaire.

En conséquence, l'emploi continue de progresser dans le secteur, de plus de 8 000 postes sur le premier trimestre 2022. Depuis le premier confinement du printemps 2020, le secteur n'a jamais cessé de créer de l'emploi et affiche 86 600 postes de plus, soit une hausse de près de 7 %, près de deux points de pourcentage de plus que l'ensemble de l'économie. Cela explique pour partie les difficultés de recrutement, toujours particulièrement fortes dans le bâtiment. Malgré cela, les perspectives d'embauches à l'horizon de l'été restent assez bien orientées.

Mais une crise des matériaux toujours d'actualité...

Le contexte s'avère toutefois difficile, avec une crise des matériaux qui ne trouve pas de terme. Selon les données Insee, entre novembre 2021, début de la crise de l'énergie, et avril 2022, les prix des aciers pour la construction et des demi-produits en aluminium ont encore progressé de 27 %, ceux des tuiles de 20 %, ceux des produits PVC de 16 %, ceux des produits céramiques de 12 %, ceux des demi-produits en cuivre des produits verriers ou plastiques de près de 10 %, etc. Plus globalement, malgré une quasi-stabilité du coût horaire du travail et sous l'effet d'une progression moyenne de 6 % du coût des matériaux mis en œuvre, l'index BT01 calculé par l'Insee, qui résume l'ensemble des coûts d'une entreprise moyenne du bâtiment, s'affiche à +3 % sur les trois premiers mois de 2022, après plus de +5 % sur l'ensemble de 2021.

Les litanies de hausses qui se succèdent depuis la fin 2020 fragilisent évidemment les entreprises de bâtiment. Et de fait, au premier trimestre 2022, une claire dégradation de la marge opérationnelle de la construction se lit dans les comptes trimestriels de la Nation publiés par l'Insee. Ce constat confirme que, la solidarité de filière appelée de ses vœux par la FFB depuis deux ans doit impérativement devenir réalité, à la fois par de la tempérance sur les prix des matériaux et par l'insertion systématique de clauses de variations de prix.

... Et des craintes sur l'activité en 2023

Le marché de l'amélioration-entretien, qui représente environ 54 % du chiffre d'affaires du bâtiment, accélère un peu en début d'année. De fait, l'activité progresse de 1,4 % en volume par rapport au premier trimestre 2021, après +1,1 % au trimestre précédent. Toutefois, la suite de l'année devrait encore bénéficier de la dynamique de MaPrimeRénov', qui ne se dément pas, avec 207 000 primes accordées sur les quatre premiers mois de 2022, soit +19 % sur un an. Il faut toutefois signaler que la dégradation du marché des CEE et l'instabilité de l'aide brident l'activité.

Le non résidentiel neuf constitue la bonne nouvelle du moment. En glissement annuel sur quatre mois à fin avril 2022, les surfaces commencées et autorisées s'y redressent de 26 % et 12 %. Pour autant, ces évolutions positives maintiennent encore le segment bien en-deçà des niveaux d'avant-crise sanitaire.

En revanche, l'inquiétude se renforce sur le logement neuf à moyen terme. Plusieurs acteurs –dont la FFB– ont déjà signalé à de nombreuses reprises sa très probable chute à l'horizon de la fin 2022. Les chiffres récents confirment ce risque, notamment avec la fin du choc positif créé par l'anticipation de la RE2020 en maison individuelle. De fait, sur ce segment, les permis abandonnent 8 % en avril 2022 par rapport à avril 2021, en droite ligne de l'effondrement des ventes constaté depuis le début de l'année. Les mises en chantier suivront dans les prochains mois. Quant au collectif, les ventes de logements continuent de plonger et la situation ne s'améliore que transitoirement du côté des permis, sous l'effet de l'anticipation de la RE2020 là encore.

De la nécessité d'accompagner un secteur qui porte l'économie

Il n'est pas trop tard pour redresser la barre et assurer la visibilité nécessaire au secteur. C'est d'ailleurs indispensable puisque le bâtiment s'avère aujourd'hui l'un des rares secteurs à tirer l'économie et, plus encore, l'emploi pérenne en France, tout en répondant à des réels besoins.

Dans un contexte de bouleversement économique mondial, il importe de protéger cet atout maître, d'autant qu'on ne réussira pas l'indispensable transition écologique sans artisans et entreprises de bâtiment présents sur tout le territoire.

Les Assises du BTP annoncées par Bruno Le Maire et souhaitées rapidement après les législatives tombent donc à point nommé. Elles permettront d'aborder tous les sujets de préoccupations évoqués précédemment. Il faudra revenir sur la solidarité de filière, y compris à son amont (industriels et distributeurs), et sur l'indexation des prix des marchés, modalités de financement comprises. Le sujet de l'accompagnement de la trésorerie des entreprises sera aussi abordé, avec des questions tournant autour de l'allongement du remboursement des PGE, des avances sur marché, etc.

Il conviendra encore de réfléchir au financement de la RE2020 et à l'indexation des aides (PTZ, MaPrimeRénov', CEE, ...) dans un contexte à nouveau inflationniste. Ce contexte renforce d'ailleurs notre demande de mise en place d'un mécanisme d'amortissement généralisé en faveur du l'investissement locatif privé en lieu et place des dispositifs fiscaux dérogatoires.

Nous y porterons également notre demande de tempérence législative et réglementaire pour éviter l'accumulation trop rapide des surcoûts associés, mais non financés (RE2020, ZAN, REP, suppression de l'accès au GNR, conséquence de la SFEC...). La FFB militera d'ailleurs pour une simplification tous azimuts permettant de gagner en fluidité et de lever les blocages dans la construction neuve, d'abord en généralisant effectivement la dématérialisation du dépôt et de l'instruction des permis, mais aussi en étudiant

sérieusement la piste du permis déclaratif ou en encadrant les processus dilatoires de pré-instruction des permis, etc.

Il conviendra aussi d'y aborder la transition écologique et digitale, de bien mesurer ce qu'elle implique comme transformation du secteur en termes de marchés, d'emploi, de formation, de structures d'entreprise et d'organisation de la filière à l'horizon 2050.

Ces Assises constituent donc bien un chantier de début de quinquennat. Il doit permettre de mieux répondre aux menaces immédiates qui pèsent sur le bâtiment, mais aussi, dans un monde qui connaît de grands bouleversements, de préparer l'avenir du secteur au service de nos concitoyens et de notre économie. Vaste et enthousiasmant programme !